

## SEANCE DU 31 juillet 2014

L'an deux mille quatorze, le jeudi 31 juillet à dix-sept heures trente, Le Conseil Municipal de la Commune de St Hilaire sur Benaize, dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge BEGON, Maire.

**Présents** : Monsieur Serge BEGON, Maire

Messieurs Bertrand BAILLARGEAT, Jacky GENET, Adjoint

Mesdames Christine CHACON Nadine DUMAS, Mme DURAND, Magali DUVEAU, Messieurs Alexandre BRUNET, Jérôme GUILLON.

**Absent(s) excusé(s)**: M.GAUTHIER.

**Date de convocation du Conseil** : 25.07.2014

**Secrétaire de séance** : Mme DURAND

### **Ordre du jour** :

Lecture et approbation du dernier compte-rendu de séance

Point sur le nouveau RPCI

Evocation des pannes de matériel

Nouvelle proposition pour l'échange DEQUET

Compte rendu du prévisionnel 2015 pour la voirie

Mise au point d'un message aux administrés sur le lancement du site internet

Investissement d'un ordinateur portable

Questions diverses

-----  
Ouverture de la séance à 17 h 35

## **RPIC Bêlâbre-Mauvières-Saint-Hilaire**

M. le Maire a été reçu à l'école de Bêlâbre par la Directrice. Les Maires de Bêlâbre et Mauvières étaient présents.

Accueil très convivial, M. le Maire a apprécié l'agencement des différentes classes.

## **Matériel**

Face aux pannes récurrentes de l'élagueuse depuis son achat en 2013, (mauvais fonctionnement du bras, panne électrique, manque de puissance...), M. le Maire a réuni la commission matériel.

M. GUILLON, rapporteur expose au Conseil les conclusions de la commission :

Soit il s'agit d'un problème technique lié à la conception, soit la machine n'est pas appropriée pour le travail demandé.

La commission estime que la proposition de vente d'une nouvelle élagueuse avec reprise de l'autre faite par l'entreprise Humez n'est pas du tout intéressante financièrement.

Avant d'envisager une solution, M. le Maire propose une réunion dès le mois de septembre avec l'entreprise Humez, l'entreprise SMA, (le fabricant) ainsi que M. MALLET, agent commercial afin de négocier une solution.

Le Conseil approuve, le sujet sera revu à la prochaine réunion.

## **Acquisition d'un grappin forestier d'occasion**

1/9/2014

M. le Maire expose au Conseil, que pour faciliter le ramassage des branches et résidus d'élagage, il serait souhaitable d'équiper un tracteur de la commune d'un grappin de type forestier.

Afin d'en réduire le coût, M. Guillon, professionnel de mécanique agricole propose d'en adapter un avec toutes les options nécessaires pour un montant maximum de 1100 euros HT, pièces et main-d'œuvre.

Le Conseil, après avoir délibéré en l'absence de M. GUILLON et dans l'attente d'un devis,

**Accepte** à l'unanimité la proposition dans son principe.

*-Intervention de Mme Chacon qui souhaite que les propriétaires participent financièrement aux travaux d'élagage effectués sur leurs haies par l'agent communal ou si gratuité, que ces travaux respectent l'équité entre habitant.*

*M. le Maire précise qu'il s'agit d'un service rendu par la commune pour les propriétaires ne disposant pas de matériel d'élagage, et qu'en milieu rural, on se doit de trouver des compromis.*

## Echange de parcelle

2/9/2014

M. le Maire rappelle au Conseil la proposition de la commune d'échanger la parcelle communale **ZK 10** contre la parcelle **ZK50** et **C0887** appartenant à Mme DEQUET. Celle-ci ne souhaitant pas céder la parcelle située en bordure de rivière (C00887), M. le Maire propose alors au Conseil de lui soumettre l'offre suivante : échange de la parcelle **ZK50** (77a 50ca) contre la pointe de la parcelle communale **ZW0038** (80 a), située en face de leur propriété. Cet échange permettrait à la Commune de créer un nouveau site de dépôt de déchets verts.

Le Conseil,

Après avoir écouté l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

**Considérant** l'équivalence des surfaces échangées,

**Considérant** l'avantage obtenu pour les deux parties,

**Propose** de céder la parcelle ZW0038 d'une contenance de 80 ares à Mme DEQUET et d'obtenir en échange au profit de la commune la parcelle ZK 50 d'une contenance de 77 ares 50 centiares, frais de bornage pris en charge par la commune.

**Précise** que ladite proposition sera préalablement soumise à l'autorisation de M. DURAND, locataire de la parcelle et que Mme DURAND n'a pas participé au vote.

## Voirie

M. le Maire a exprimé son fort mécontentement auprès de la CDC et de la société EUROVIA concernant les travaux d'enrobage à chaud de la Brosse, Il rappelle que les travaux ont été payés en 2013.

Les travaux ont enfin été effectués fin juillet.

## Réunion de la CDC du 29 juillet

- M. le Maire a obtenu les factures des travaux de voirie réalisées :  
Régles en 2013    La Piauderie: 23858 €  
                          La Noël: 27670 €  
                          La Brosse:13280 €  
Régles en 2014    La Fuchetterie 29859 €,  
                          Céré : 4580 €,  
                          Curage des fossés : 2173€ et 1848 €

- M. JAMBUT, (Commission Voirie de la CDC) a annoncé qu'en raison des restrictions budgétaires, tous les projets seront préalablement examinés par un Maître d'œuvre (Société INFRALIM)

### **Site Internet**

Mme CHACON, rapporteuse fait part au Conseil de la progression du projet :  
Le site est maintenant opérationnel (*www.sthilairesurbenaize.fr*).

M le Maire propose d'envoyer une lettre d'information aux administrés pour indiquer l'adresse du site ainsi que diverses informations communales.

Une formation gratuite proposée par Proform@ (Visa Internet) pour apprendre à utiliser Internet sera prévue.

M. le Maire souhaite aussi que cette lettre comporte une précision importante : les travaux de voirie réalisés fin juillet à la Brosse étaient décidés en 2012 et réglés par le précédent Conseil Municipal en 2013.

### **Ordinateur portable**

3/9/2013

Afin de financer l'achat d'un ordinateur portable de 416.40 euros pour la Mairie, M. le Maire propose de faire une décision modificative.

#### **Diminution sur crédits déjà alloués**

2315 : installations, matériel et outillage : -1000.00

#### **Augmentation des crédits**

2183 : Matériel de bureau et matériel informatique : +1000.00

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **Questions diverses**

M. Leboucher souhaiterait disposer d'une salle de restaurant supplémentaire. M. le Maire propose de solliciter l'avis d'un architecte et de se renseigner auprès du Conseil Général pour les subventions.

Dossier BARONNET

Lecture du devis de l'entreprise Duval :

Déblayage et bâchage de la maison effondrée : 3048 euros TTC

D'autres devis seront demandés, Tout risque d'accident lors de l'intervention doit être soigneusement étudié. Le sujet sera revu à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

